



Procès-verbal de l'Assemblée générale

du 9 mars 2008
à Martigny

1.) Mot de bienvenue

Marcel Mesnil (MM), président de l'AFI-CH, souhaite la bienvenue à la 4^{ème} assemblée générale de l'AFI-CH. Il excuse Suzanne et Paul Dubosson, membres du comité, et donne lecture de la liste des autres personnes excusées.

MM déclare l'ordre du jour accepté et l'assemblée ouverte.

2.) Message des ecclésiastiques, prière et chant

Le Seigneur d'abord ! Prière du comité par les ecclésiastiques de notre comité et Notre Père.

3.) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 mars 2007

Ce PV est accepté à l'unanimité.

4.) Rapport d'activité du comité pour 2007

Marcel Mesnil évoque le travail du comité pendant l'année écoulée :

Combien de lettres
Combien de questions
Combien de contacts
Combien de PV et compte-rendus
Combien d'inscriptions
Combien de commandes de documents
Combien d'articles FM
Combien de livraisons
Combien de mises en enveloppe
Combien d'invitations
Combien de choses à penser
Cotisations
Factures
Rappels
Correctifs, Décomptes, Abonnements...

Adresse postale : AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier
Contact : Cécile Girod, secrétaire: afi-ch@bluewin.ch

Marcel Mesnil, président mesnil@fam-mesnil.ch

MM remercie Cécile Girod, la secrétaire de l'AFI-CH, qui « pense à tout », mailings, invitations...

Il mentionne les nombreux articles écrits par nos ecclésiastiques, en particulier par Jean-Baptiste Lipp, et salue aussi le travail de la trésorière Véronyc Mettaz.

MM souligne qu'il faut beaucoup de motivation pour tout le comité.

Dates marquantes de l'année 2007

- Rencontre des Foyers interconfessionnels de Suisse Romande à Venes (VD), 21-22 avril « Mon identité, notre identité ? »



- 30 avril: séance de comité
- 3 juin : séance de travail sur les fiches « actes ecclésiastiques »
- Au Vatican, la Congrégation pour la Doctrine de la foi publie le 10 juillet un document accompagné d'un commentaire autorisé sur « Certains aspects de la doctrine sur l'Eglise »
- 5 Septembre: Rassemblement Œcuménique Européen à Sibiu (délégation AFI-CH : Jean-Baptiste et Dominique Lipp !)
- 21 septembre : séance de comité
- 27 octobre: séance de comité avec conjoints
- décembre: 30ème Rassemblement européen de Taizé, Genève
- 14 janvier 2008: séance de comité

Jean-Baptiste Lipp présente le **Rassemblement œcuménique européen** qui a eu lieu à Sibiu en septembre 2007. L'oreille attentive de la CCEE à St-Gall a permis que les foyers mixtes y soient représentés par quelques délégués (12, de 6 pays différents). Nous sommes considérés comme un mouvement œcuménique au milieu d'autres. Là-bas, ces délégués ont essayé de se rendre visibles et ont pu avoir différents échanges avec des orthodoxes, des greco-catholiques etc...

Ils ont essayé de faire figurer quelque chose sur les foyers mixtes dans le message final, mais cela n'a pas marché... Colin Williams a promis qu'on « parlerait de nous »... L'objectif était de ne pas se faire oublier...

Impressions : c'était « à guichets fermés », seulement 2500 personnes. Il y avait la rencontre des hiérarques, parfois c'était très protocolaire, d'autres fois plus intéressant. L'archevêque de Milan a dit à l'assemblée : « Nous sommes l'Eglise »... Le cardinal Kasper a aussi regretté publiquement ce qui s'était passé à Rome l'été dernier.

Cécile Girod témoigne de la rencontre de Taizé à Genève, fin décembre 2007.

Avril : le comité a rencontré les correspondants-délégués de la revue Foyers mixtes, qui ne sont pas des correspondants avec le comité de l'AFI-CH. Il est ressorti de cette réunion la nécessité de créer un **comité élargi**, dans le but d'associer des gens qui puissent faire le lien avec ce qui se passe dans les régions.

MM présente le **Règlement du comité sur les correspondants délégués et le comité élargi**, adopté le 30 avril 2007.

On y rappelle le rôle de l'AFI-CH :

*« L'AFI-CH ne fait elle-même – par définition – que peu ou pas de travail de terrain. Par contre, elle se charge de constituer une adresse, un point de rencontre, un carrefour, une **plateforme** d'échanges entre foyers interconfessionnels (FI), groupes de foyers interconfessionnels, organisations œcuméniques et Eglises chrétiennes. La mission essentielle est double : combattre l'isolement des FI et des groupes de FI, assurer une représentation et présence des FI dans les milieux ecclésiaux et leur hiérarchie. »*

Dans ce règlement est définie la notion de « correspondant-délégué » :

*« Idéalement, l'AFI-CH devrait disposer d'une personne de contact pour chaque groupe de FI ou région où se trouvent des FI actifs : un **correspondant-délégué**, qui peut aussi être un couple. Cette personne de contact devrait devenir de fait **missionnaire de l'AFI-CH et missionnaire de son groupe**, ce qui sous-entend un **contact à double sens** et une **réunion périodique** avec le Comité de l'AFI-CH. Dans l'idéal, ce foyer doit être ou se sentir représentatif du groupe dans lequel il est actif, et être prêt à prendre part à un échange d'informations, d'expériences et de matériel. »*

Actuellement nous avons deux correspondants-délégués: Ted et Chantal Furrer, qui couvrent le Valais et au-delà. Ils nous envoient aussi des coupures de presse. Ted est persuadé que c'est aux foyers interconfessionnels d'aller vers les autres, d'aller vers nos instances ecclésiales plutôt que d'attendre que l'on vienne vers nous. Pour lui, le Valais baigne réellement dans l'œcuménisme en ce moment. Ils ont déjà des contacts avec Martigny, Fully, Sierre et Monthey. Cette dernière localité est un lieu très œcuménique ; ils ont été enchantés qu'on vienne chez eux et nous ont promis d'informer leurs paroisses respectives.

L'AFI-CH a un peu honte vis-à-vis de ces missionnaires, qui travaillent beaucoup et ne peuvent pas être dédommagés ; de plus, Ted est le créateur de notre logo. Nous leur offrons le gilet de l'AFI-CH.

Avis aux amateurs : nous pouvons chercher des correspondants dans les autres cantons ; Chantal relève que nous avons aussi besoin des couples qui sont à la retraite.

Site Internet

Walter Coninckx avait accepté de nous faire un site Internet tout simple...or c'est devenu un outil de travail extraordinaire ! L'assemblée l'a applaudi. Il présente le site en ligne « live » :

- Rubrique contact : arrive chez Walter qui rediffuse l'information.
- Adhésion possible en ligne.
- Informations générales : papillon « Nouvelle passerelle »
- Comité : la partie contenant les PV et ordres du jour des séances est derrière un mot de passe et un nom d'utilisateur.
- Assemblées générales : PV à jour consultables par tous.
- Rencontres, rassemblements etc : romandes, francophones et internationales y sont annoncées, avec bulletins d'inscription à imprimer.
- Documentation : possibilité d'imprimer les papillons de l'AFI-CH en F et en D.
- Activités dans les différents cantons : ouvert aux membres, qui doivent communiquer à Walter Coninckx ce qu'ils souhaitent y mettre.

E-mail : info@afich.ch et Tél. 021 922 38 01.

On peut aussi signaler les groupes de foyers interconfessionnels existants sur la carte, avec un contact pour envoyer un mail aux responsables du groupe.

Pour qu'un site circule sur les moteurs de recherche, c'est le nombre de consultations qui le fait fonctionner ; on devient plus visible si le site est consulté souvent. Aux membres de l'AFI-CH de s'y rendre régulièrement !

L'assemblée salue ce travail par des applaudissements fournis.

Ce site est l'application concrète de la plate-forme de l'AFI-CH : il ne demande qu'à être nourri !

Question de J.-P. de Kalbermatten (JPK) : **quel est l'impact de l'AFI-CH en Suisse alémanique ?** Il se demande si nous sommes représentatifs des Suisses alémaniques. MM lui répond qu'on a tout fait pour attirer les Suisses alémaniques : toutes les paroisses de Suisse ont reçu nos documents traduits, nous avons pris des contacts avec les lieux où il se passe quelque chose. Pour nous, il faudrait une personne de contact en Suisse alémanique pour démarrer quelque chose. C'est notre rêve... Nous avons augmenté le nombre possible de membres du comité pour accueillir des Suisses alémaniques.

JPK pense que nous ne pouvons pas prétendre représenter les foyers interconfessionnels de Suisse si nous ne rassemblons pas les Suisses alémaniques. C'est un problème d'image que l'on peut donner. Dernière bouteille jetée à la mer : des vœux à toutes les autorités de nos Eglises, dans tous les cantons.

Jean-Baptiste Lipp relève qu'en Suisse alémanique, c'est plus une affaire privée, il n'y a pas l'historique du centre St-Irénée derrière le mouvement.

5.) Rapport de la trésorière : présentation des comptes de l'exercice 2007

Véronyc Mettaz, trésorière, présente le budget et les comptes 2007.

Elle relève qu'il n'est paru que 3 revues Foyers mixtes (éditées par le Centre Sanit-Irénée de Lyon) en 2007 (un No double).

Actions fixes : financement d'une partie du transport de Jean-Baptiste et Dominique Lipp à Sibiu + inscription de Melanie Finch au week-end romand de Vennes.

Remarque à nos abonnés : un paiement à la poste coûte Fr 1.80 par versement ; un virement bancaire et Internet nous coûtent moins cher.

Nous vivons grâce aux dons, notamment le produit des collectes de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Liste des donateurs : paroisses de Fully et Cully et des individuels.

Pas de questions.

Rapport des vérificateurs des comptes et vote de décharge du comité

(Ted Furrer et Jean-Georges Walther)

Ted Furrer donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il remercie la caissière pour son travail et le comité pour la bonne gestion de notre fortune.

Vote de décharge : les procurations seront prises en compte si le vote est serré. Le vote est accepté à l'unanimité.

6.) Présentation du statut de « membre sympathisant » et vote.

Réflexion du comité : les ecclésiastiques sont souvent des personnes seules. On ne doit pas obligatoirement être un foyer interconfessionnel pour être membres de l'AFI-CH. Sur le plan de l'esprit, nous sommes des laboratoires « vivants ».

Extrait de nos statuts

Article 6 : MEMBRES

« Peuvent être membres de l'Association toutes les personnes physiques, de confession chrétienne, ou morales. Le comité (tel que défini à l'article 14 ci-dessous) est compétent pour statuer sur l'admission et le refus de nouveaux membres. »

Cet article permet à n'importe quel couple « sympathisant », même « monocouleur » d'adhérer à l'AFI-CH, et à toute personne individuelle. Donc ce concept ne nécessite pas de modification des statuts.

Le comité va changer le texte du papillon « Nouvelle passerelle » dans ce sens, pour que cela apparaisse clairement.

Pas d'opposition de l'assemblée.

7.) Présentation et adoption du budget 2008

Même nombre d'abonnements : néanmoins nous espérons en trouver plus !
Actions fixes : Lviv (rassemblement en Ukraine, été 2008) si quelqu'un y va...
Frais du comité : WE du comité et des conjoints en avril 2008 à Bose en Italie.

Ce budget est pessimiste... Pas de questions. Budget adopté.

8.) Projets pour l'année 2008

MM constate qu'après quatre ans de travail du comité, l'association est en place, nous avons des outils. Le comité a besoin d'un ressourcement et fera un bilan à Bose en avril.

Le comité de l'AFI-CH se réunira à la FEPS en septembre, pour y rencontrer le nouveau délégué à l'œcuménisme.

Ukraine : rassemblement à Lviv.

Projets de fiches pour donner à des jeunes couples des informations sur les actes ecclésiastiques... La trame existe, il s'agit de donner des pistes et pas forcément des réponses... Mais ce n'est pas le premier souci d'un foyer interconfessionnel.

Ces documents seront soumis à des experts externes. On en rédigera un par année et à mesure qu'ils sont prêts, ils seront mis en ligne sur le site et pourront être modifiés selon les souhaits des membres. Le but est que cela vive.

9.) Propositions individuelles

Pas de propositions individuelles. Les gilets de l'AFI-CH mis en vente aujourd'hui peuvent être facilement recommandés. Vendus au prix de revient de FS 60.-

10.) Chant final et Notre Père

CG 7.06.08